



Syndicat
des cadres supérieurs
des Finances publiques

DECLARATION LIMINAIRE POUR LE GT DU 3 SEPTEMBRE 2014

Madame la Présidente,

Soyons tout de suite transparents et honnêtes avec vous.

A la lecture des fiches transmises, le SCSFIP est plus que déçu du contenu donné à ce GT de rentrée.

Une fois de plus, la Direction Générale a décidé d'associer les OS au traitement d'une difficulté liée à l'organisation de la prochaine sélection AFIPA mais, sciemment ou pas, elle élude la problématique générale celle du déroulement de carrière des Inspecteurs principaux.

Ainsi, pour la 3^{ème} année consécutive, la Direction propose de modifier les règles de gestion afférentes à la sélection au grade d'AFIPA.

Les IP ne peuvent plus supporter ce manque de respect et **le SCSFIP ne peut pas cautionner ce bricolage de tous les instants** dès qu'il s'agit des carrières des cadres supérieurs, et encore moins sur des fiches envoyées dernière semaine d'août.

Madame la présidente, là où vos IP vous réclament de la visibilité, vous leur offrez de l'instabilité.

Il convient de rappeler ici que pour gérer la question de l'accès aux postes comptables, Monsieur le Chef de Service a imposé la référence à la situation en vigueur en 2008. Il est donc logique que pour l'accès au grade d'AFIPA, on transpose cette référence au regard des taux de promotion en vigueur alors.

Par ailleurs, il est évident que si la Direction avait mis en place le respect de la hiérarchie des grades pour l'accès aux postes comptables, elle ne devrait pas aujourd'hui envisager de contracter les carrières des Inspecteurs Principaux.

Le SCSFIP souhaite donc que ce GT soit d'abord consacré aux perspectives à court et moyen terme de carrières de tous les IP aspirant à passer dans le futur la sélection AFIPA soit environ 1200 collègues selon notre décompte.

En effet, le SCSFIP estime que le moment est venu d'ouvrir cette discussion pour encore une fois donner de la visibilité aux collègues concernés qui doivent faire face à des choix de carrières mais aussi et surtout à des choix de vie.

Le moment est venu car avant l'été, des annonces fortes ont semé le trouble chez les Inspecteurs Principaux et il est maintenant de votre devoir de les éclairer.

Ainsi, au cours du GT consacré à la GPEEC, Monsieur GARDETTE a annoncé des perspectives annuelles de recrutements d'AFIPA à hauteur de 70 à 80 pour les 5 prochaines années.

Lors de la réunion des responsables territoriaux le 3 juillet dernier, M PERRIN a mis en avant le nécessaire allongement du temps de passage dans chaque grade afin de garantir les taux de promotion. Ainsi, pour le grade d'IP qui nous intéresse aujourd'hui, il a indiqué que la durée moyenne était actuellement de 7 ans.

Vous comprendrez et, peut-être, en conviendrez-vous, que le temps est venu de traiter globalement le sujet de la carrière de tous les IP alors que vous nous proposez aujourd'hui un traitement par appartement.

En ne voulant pas régler la problématique dans sa globalité dès maintenant, la Direction garde entre ses mains une grenade dégoupillée qui un jour ou l'autre lui explosera à la figure car les artifices comme ceux proposés dans vos fiches ne suffiront plus...

Pour justifier l'allongement des temps de passage dans chaque grade, Monsieur PERRIN aime mettre en avant le concept de **solidarité inter-générationnelle** mais pour le SCSFIP, cette solidarité n'est acceptable que si elle est va de pair avec une **équité inter-générationnelle**.

En effet, il n'y a aucune raison que quelques promotions d'Inspecteurs Principaux des deux filières payent la facture en subissant une nette contraction de leurs chances d'accès au grade d'AFIPA par rapport à leurs aînés.

Ainsi, pour le SCSFIP, la seule approche acceptable est celle du maintien dans le temps des taux de promotion au grade d'AFIPA, taux de promotion qui avaient fait l'objet de garanties au moment de la fusion. La Direction Générale a organisé jusqu'en 2011 des concours filiarisés, elle doit en tirer les conséquences. Promotion après promotion, le chef du service RH est venu garantir des perspectives d'accès au grade supérieur aux IP jusqu'en 2011.

Pour engager ce chantier, il convient que la Direction Générale fournisse rapidement aux OS des statistiques fiables en matière de GPEEC et communique son hypothèse cible quant au temps de passage prévisionnel dans le grade d'IP au regard des annonces de Monsieur PERRIN.

L'ensemble de ces éléments doit permettre d'engager une discussion constructive visant à offrir dans le temps des conditions d'accès au grade d'AFIPA :

- ▲ qui restent attrayantes,
- ▲ qui respectent les garanties données lors de la fusion,
- ▲ qui seront équitables pour toutes les promotions appelées à passer la sélection au grade d'AFIPA au cours des prochaines années.

Vouloir exclusivement traiter, au cours de cette RTA, du sujet des N1, sans traiter de la problématique plus générale des déroulés de carrière de tous les IP, ne pourrait être envisagé que pour autant que les garanties données soit respectées pour l'ensemble des IP, ce qu'aucune de vos hypothèses ne démontre.

Les Inspecteurs Principaux soutenus par le SCSFIP ne peuvent pas accepter d'être au final les variables d'ajustement de ce grand mécano des carrières...